



La Foi de Toujours

« Sans la Foi, il est impossible de plaire à Dieu. » (Héb. XI, 6)

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X - Antilles et Guyane

Mai
2018

Paroles

de
Monsieur Lefebvre

Le 21 janvier 1974

Nous pouvons psychologiquement faire la distinction entre la liberté psychologique et la liberté morale. Psychologiquement, on peut faire le mal, on arrive à faire le mal malheureusement, on peut aller contre la loi, mais moralement on n'a pas le droit, en conscience, de faire le mal, donc on n'a pas de liberté morale de faire le bien ou de faire le mal ; on a la liberté psychologique, c'est-à-dire pratique ; dans les faits on peut malheureusement, l'homme justement, ayant une intelligence qui ne voit que des choses particulières, peut vouloir le mal sous l'apparence de bien, c'est ce qui fait la pauvreté de l'homme. Quand nous serons au ciel devant le Bien, que nous connaissons le Bien d'une manière évidente, nous ne pourrions plus faire le mal (...).

Esclaves de la liberté

Il y a 50 ans, quelques années après Vatican II qui voulut réconcilier l'Eglise avec le monde, se déroulaient les événements de mai 68. Une partie de la jeunesse faisait une crise d'adolescence collective avec des slogans célèbres mais faux et parfois stupides, notamment « *il est interdit d'interdire* ». Non seulement ce n'est pas interdit mais c'est salutaire d'interdire au criminel de tuer, au voleur de voler, à l'enfant gâté de faire ses caprices égoïstes ou de mentir...

Cette fausse liberté moderne de presque tout faire ou dire a été condamnée par les papes, notamment par Léon XIII dans sa magistrale encyclique *Libertas Praestantissimum* du 20 juin 1888



qu'il faut lire (elle est facile et courte !!!) et qui rappelle que « *de l'usage de la liberté naissent les plus grands maux comme les plus grands biens* ».

Propre de l'homme (les animaux, privés

de raison, suivent leur instinct), la liberté est la **faculté de choisir entre les moyens qui conduisent à un but déterminé**. Malheureusement, l'intelligence peut se tromper et la volonté s'attacher à un bien faux et trompeur : la faculté de pécher n'est pas une liberté mais une servitude (Jean 8,34). Contrairement à la vision moderne, la loi, *ordination de la raison*, est justement là pour protéger la liberté en la dirigeant vers le bien et la détournant du mal : **loi naturelle** (*il faut faire le bien et éviter le mal*) gravée par Dieu dans le cœur de chaque homme ; **loi humaine** punissant les méchants et les vicieux pour le bien de la société.



Par conséquent, « *la liberté digne de ce nom ne consiste pas à faire tout ce qui nous plaît : ce serait dans l'Etat une confusion extrême (...). La liberté consiste en ce que, par le secours des lois civiles, nous puissions plus aisément vivre selon les prescriptions de la loi éternelle.* »

La liberté humaine suppose donc la nécessité d'obéir à une règle suprême et éternelle, l'autorité de Dieu qui, loin de détruire ou de diminuer la liberté des hommes, ne fait que la protéger et l'amener à sa perfection qui consiste pour tout être à atteindre sa fin (son but) qui n'est autre que Dieu lui-même. Pour les **libéraux** au contraire, il n'y a dans la pratique de la vie aucune puissance divine à laquelle on soit tenu d'obéir mais **chacun est à soi-même sa propre loi**, d'où la morale indépendante qui conduit à une licence illimitée.

Le pape Léon XIII termine en condamnant la séparation de l'Eglise et de l'Etat dont l'union (qui ne signifie pas confusion, chacun ayant une mission propre), facilite l'honnêteté publique et le salut des citoyens. Il rappelle aussi que la société, voulue par Dieu, lui doit un culte. Enfin, **seuls le vrai et le bien ont des droits, pas l'erreur et le mal**, que l'autorité doit combattre pour empêcher leur propagation. Le pape condamne les fausses libertés de la presse, d'enseignement ou de conscience. Mais il rappelle que l'Eglise, à l'image de Dieu, tout en accordant des droits qu'à ce qui est vrai et honnête, **tolère parfois des maux et des erreurs pour préserver le bien commun** et éviter un plus grand mal. Mais tolérer un mal n'est pas l'approuver ni le vouloir en lui-même.

Lisons et relisons l'encyclique LIBERTAS pour bien distinguer la vraie et la fausse libertés. Car seule **la vérité rend libre** (Jean 8,32).

Père Frament +

D'une révolution à l'autre

La « *révolution de mai 68* », comme on l'appelle depuis un demi-siècle, constitue davantage le symbole d'une rupture sociale forte qui a ouvert la voie à une revendication individualiste durable, qu'une révolte historique marquante comme l'ont été les révolutions de 1789, de 1830 ou de 1848.

Des restes d'un ordre social bourgeois et encore national qui s'était lui-même emparé du pouvoir en 1789, on est passé à une transgression adolescente qui tient lieu d'audace, à la contestation de toute autorité et de toute transcendance, qui donne l'illusion d'avoir atteint l'autonomie de l'âge adulte, alors que l'on a généralement affaire aux caprices d'enfants gâtés. La « *déconstruction des stéréotypes* » imposés par la société, la « *fin des tabous* », la revendication des droits les plus singuliers qui caractérisent l'esprit soixante-huitard rappellent les origines marxistes, freudiennes et existentialistes des inspirateurs du mouvement.

En ce fameux mois de mai surchauffé, on a offert à la jeunesse plutôt chanceuse du baby-boom le luxe de jouer pour un temps dans un monde sans adultes. L'Etat contesté pensait qu'il fallait que jeunesse se passe et finit par prendre peur devant les activistes déterminés. L'Université discréditée dut adapter ses programmes à la montée d'une génération qui voulait des diplômes et du travail..., sans travailler. La morale de papa fut jetée aux orties. La musique et le cinéma importés des USA faisaient rêver d'une révolution en jeans ou jupe courte, sur fond de rock and roll.



Dans ce nouveau monde factice, il est désormais interdit d'interdire. Le vent de la licence sexuelle balaiera la vieille morale rigide issue d'un temps révolu. Les hommes d'Eglise avaient montré l'exemple en inventant une doctrine nouvelle lors du **Concile Vatican II**, pour être plus proche des attentes du peuple, sans craindre de s'éloigner de la doctrine multiséculaire dont l'Eglise avait la garde.

Rousseau et Marc Sangnier avaient finalement raison. L'homme est un « tout parfait et solitaire (1) », il est son propre roi, libre et émancipé de toute autorité qui ne vienne de lui. Pourtant saint Pie X, en condamnant le Sillon de Marc Sangnier en 1910, avait dénoncé l'utopie :

« Le Sillon réclame, au nom de la dignité humaine, la triple émancipation politique, économique et intellectuelle, la cité future à laquelle il travaille n'aura plus de maîtres ni de serviteurs; les citoyens y seront tous libres, tous camarades, tous rois. Un ordre, un précepte, serait un attentat à la li-

berté ; la subordination à une supériorité quelconque serait une diminution de l'homme, l'obéissance une déchéance. (2)»

Cinquante ans après, les héritiers de mai 68 veulent réaliser l'étape suivante, celle que leurs grands-parents n'avaient même pas la prétention d'accomplir, dans l'agitation printanière de leurs vingt ans. **Il s'agit de réaliser une nouvelle humanité, créée de toutes pièces par l'homme, sans autorité au-dessus d'elle, pas même celle issue des contraintes de la nature humaine elle-même.**

Le progrès des technologies permet cette « **ultime transgression** (3) ». Les transhumanistes, tel est leur nom, investissent des milliards pour concevoir un homme hybride : de chair, d'os et de microprocesseurs. Le cerveau d'un ordinateur dans un corps augmenté des puissances du numérique, choisies comme on achète des options pour l'achat d'une voiture neuve. Avec l'idée de pouvoir être un jour immortel.

1789 avait marqué le renversement d'un ordre politique et social soumis à l'autorité de Dieu. S'en est suivie **la destruction de la société inférieure, la famille par le divorce, la contraception et l'avortement**, l'enfant n'est plus la fin du mariage. Celui-ci devient un simple contrat entre deux êtres qui trouvent un intérêt provisoire à vivre ensemble, et l'enfant, une marchandise que l'on achètera selon des critères eugéniques stricts. Avec la révolution transhumaniste, c'est la nature même de l'homme qui est visée. L'homme rêve de ne plus dépendre de Dieu pour naître et pour vivre, mais de l'intelligence artificielle et des technologies humaines. Sa vie sera une recherche perpétuelle de plaisir, qui ne sera plus interrompue par la mort et ce qui y conduit. **Société renversée, famille décomposée, individu régénéré et artificiel**, voilà le triptyque de cette vaste Révolution dont mai 68 demeure un marqueur social important.

C'est dans ce contexte révolutionnaire que la jeunesse catholique d'aujourd'hui vivra et transmettra la ferveur de sa foi. Ou pas. Comme l'écrivait au début du XX^e siècle **Paul Claudel à Jacques Rivière**, à la conversion duquel il contribua :

« Ne croyez point ceux qui vous diront que la jeunesse est faite pour s'amuser : la jeunesse n'est point faite pour le plaisir, elle est faite pour l'héroïsme. C'est vrai, il faut de l'héroïsme à un jeune homme pour résister aux tentations qui l'entourent, pour croire tout seul à une doctrine méprisée, pour oser faire face sans reculer d'un pouce à l'argument, au blasphème, à la raillerie qui remplissent les livres, les rues et les journaux, pour résister à sa famille et à ses amis, pour être seul contre tous, pour être fidèle contre tous. Mais « prenez cou-



Paul Claudel (1868-1955)

rage, j'ai vaincu le monde (4) ». Ne croyez pas que vous serez diminué, vous serez au contraire merveilleusement augmenté. C'est par la vertu que l'on est un homme. La chasteté vous rendra vigoureux, prompt, alerte, pénétrant, clair comme un coup de trompette et tout splendide comme le soleil du matin. La vie vous paraîtra pleine de saveur et de sérieux, le monde de sens et de beauté. (5)» [3 mars 1907]

Or, pour concrétiser cette belle exhortation claudélienne, il faut une jeunesse audacieuse et magnanime, revêtue de la vertu de force. De l'audace qui se nourrit de la foi surnaturelle en la grâce de Jésus-Christ pour soulever des montagnes et vaincre le péché, d'abord en soi-même. On pourrait emprunter à la séquence du **Lauda Sion, de la Fête-Dieu**, une devise qui invite le jeune à louer le Sauveur non seulement par des chants mais par une vie sainte :



"*Quantum potes, tantum aude,/ Quia maior omni laude,/ Nec laudare sufficis.* « Ose de tout ton pouvoir, car Il est plus grand que toute louange et à le louer tu ne suffis pas. »

Avec l'audace, la magnanimité qui fait désirer et accomplir les œuvres vertueuses les plus grandes. Le magnanime n'est pas orgueilleux, dès lors qu'il sait que ce qu'il entreprend et les talents dont il use pour servir Dieu lui viennent de Dieu lui-même.

Le programme décrit par Claudel peut-il encore enthousiasmer les petits-fils de mai 68 ? Le courage et la loyauté des adultes qui les éduqueront, l'Espérance invincible dans le mystère de la Croix, la vie eucharistique et mariale sont les conditions pérennes d'un idéal de vie chrétienne pour la jeunesse du XXI^e siècle. A nos jeunes de saisir la grâce et de se laisser transformer par le Christ ressuscité qui les appelle.

Abbé Philippe Bourrat,

Directeur de l'enseignement du District de France de la FSSPX

Lettre aux Amis et Bienfaiteurs n° 32 de l'Association de Défense de l'Ecole Catholique, avril 2018). ♦

(1) J-J. Rousseau, *Du Contrat social*, Livre II, ch. 7

(2) St Pie X, *Notre charge apostolique*, 1910, § 22

(3) Dr Jean-Pierre Dickès, *L'Ultime transgression*, Editions de Chiré, 2016 et *La Fin de l'espèce humaine*, Editions de Chiré, 2016.

(4) St Jean, XVI, 33

(5) Jacques Rivière et Paul Claudel, *Correspondance 1907-1914*, Librairie Plon, 1926,

Souviens-toi du « pourquoi ? »

De notre Guyane

Les Sœurs de Saint Paul de Chartres : l'extension jusqu'au Maroni (suite).

La mission des Sœurs voit son champ géographique s'agrandir. A la demande du curé et du Gran Man [chef coutumier et spirituel des ethnies bushinengués en *Guyane* où il bénéficie d'un statut spécial proche de celui de capitaine de village], elles partent en 1970 sur les bords du Maroni à Maripa-Soula afin d'y tenir un home pour que les jeunes filles bushinengués et amérindiennes puissent fréquenter l'école de la commune. Elles s'occupent également du dispensaire.

En 1975, c'est le Gran Man de Papaïchton qui à son tour émet le souhait de la présence des Sœurs sur sa commune.

Les Sœurs sont également présentes à l'est de la Guyane à Saint-Georges de l'Oyapoc où elles s'occupent d'un home mixte.

A l'arrivée des réfugiés hmongs [en 1977, fuyant le régime communiste du Laos] à Cacao, ce sont des sœurs de Saint-Paul de Chartres qui se proposent pour leur venir en soutien. ♦

De notre Martinique

Monseigneur Henri-Marie Varin de la Brunelière (suite).

Ils leur en délimitèrent le lieu, et les bénédictins se mirent à la tâche.

Après plusieurs mois, ils invitèrent ces « Messieurs » à voir la chapelle terminée.

Elle était assez vaste, très modeste, avait une structure métallique, des murs en parpaings et de grandes ouvertures. Il fallait la meubler ! Pour des raisons « pratiques », ils l'avaient « retournée » : l'abside était à la place de l'ancienne entrée et le nouveau parvis à la place de l'ancienne abside.

Le maître-autel de la Cathédrale de Saint-Pierre, détruite par le volcan, avait fait un long périple, avant de revenir « au bercail ». Parti à Rome, comme « souvenir-témoin de la catastrophe », il avait abouti dans le jardin du Musée de Cluny, à Paris, exposé aux intempéries.

M. Théodore Baude, père du tourisme en Martinique, obtint son retour à Saint-Pierre, où la Municipalité refusa de lui rendre sa vraie place dans le chœur de la cathédrale reconstruite. Il dormit longtemps dans le jardin de la Mairie... Les Bénédictins obtinrent du Maire de le placer dans leur chapelle mais étant un peu trop long, on dut supprimer deux personnages, à l'extrémité de la « Cène du Christ » sculptée sur l'antependium.

Monseigneur de la Brunelière organisa aussi plusieurs missions, prêchées par des Capucins, des Dominicains ou des Rédemptoristes.

Sans parler des tournées de confirmations et visites dans les Paroisses, il participait aux retraites sacerdotales, pèlerinages, congrès.

Il organisa la grandiose célébration du centenaire du Diocèse. ♦

L **De notre Guadeloupe** **e père Jean-Baptiste Dutertre (1610-1687, suite)**

Esprit brouillon et autoritaire, il [le gouverneur] se crut le maître absolu et manoeuvra pour éliminer toute opposition à son règne. Son passage ne fut qu'une suite d'intrigues et d'injustices dont furent victimes plus d'un particulier tel Aubert, homme de paix qui avait réussi à rétablir l'amitié avec les Caraïbes, tel la Ramée fondateur de Vieux-Habitants.

Les Pères eux-mêmes éprouvèrent l'animosité du gouverneur, malgré deux lettres d'Anne d'Autriche prenant la défense des « bons pères jacobins » et une autre du Roi lui-même. Leurs concessions furent contestées, une partie de leurs terrains distribués par le despote à ses partisans, toutes sortes de difficultés soulevées à l'égard des religieux dans le but déclaré de les expulser ou de les forcer à se retirer.

Les relations étaient rien moins que tendues et on ne s'embarrassait pas de procédés diplomatiques. ♦

La vie au prieuré

Visite de Son Excellence Monseigneur
Bernard Tissier de Mallerais
(évêque auxiliaire de la FSSPX)
à FORT-DE-FRANCE



VENDREDI 20 AVRIL 2018

au prieuré (40 av. Martin Luther King)
18h00 : Conférence sur Monseigneur Lefebvre
suivi du diner.



SAMEDI 21 AVRIL

à la chapelle ND de la Délivrande (64 rue Moreau de Jonnés)
8h30 : Cérémonie des Confirmations
suivie de la messe chantée du Saint-Esprit.
Apéritif.



Le premier jour du mois ne fut pas celui des Poissons d'Avril mais la belle fête de Pâques, fondement de notre foi.



Deux semaines plus tard, nous avons la joie d'accueillir Mgr Tissier de Mallerais. A cause des grèves d'Air France, le prélat a dû passer par Paris en provenance de Chicago (22h de voyage, double traversée de l'Atlantique et un jour de retard !).

Il honore l'école de sa présence en célébrant la messe hebdoma-



daire, vendredi matin devant les enfants très édifiés. L'après-midi, il rend visite à la patronne de la Martinique au Morne-Rouge et se remémore au jardin de Balata sa passion de jeunesse car il a étudié la botanique avant d'entrer au séminaire. Le soir, conférence très vivante et passionnante sur la vie de Mgr Lefebvre, suivie d'un buffet fraternel.



Samedi matin, Monseigneur donne le sacrement de confirmation à une vingtaine de soldats du Christ en évoquant José Luis Sánchez del Río (1913-1928), un jeune mexicain «cristero» martyrisé à l'âge de 14 ans pour n'avoir pas voulu renier sa foi catholique. Bel exemple pour nos jeunes !

Après la messe et le vin d'honneur paroissial, Monseigneur s'envole en compagnie du Père Frament pour Pointe-à-Pitre où il confirme le dimanche avant de donner sa causerie sur Mgr LeFebvre devant une assistance captivée par les talents de conteur du fils spirituel du fondateur de la Fraternité.



Le 30 avril, l'école Saint Dominique Savio célèbre le 11^{ème} anniversaire de son (jeune !) doyen qui sera l'ambassadeur de l'école pour le concours inter-écoles des écoles primaires de la Fraternité.



Saint Joseph de Cupertino, patron des examens, priez pour lui !

SAINTE PETRONILLE (fêtée le 31 mai)

Sainte Pétronille, première sainte patronne de la France. Vierge et martyre romaine. Elle fut catéchisée et baptisée par Saint Pierre Apôtre. Elle est considérée comme sa fille spirituelle. Elle était d'une beauté extraordinaire mais elle souffrait de paralysie. Or, un

jour que les disciples logeaient chez Saint Pierre, Tite lui dit : « *Puisque vous guérissez tous les infirmes, pourquoi laissez-vous Pétronille souffrante ?* » ; « *C'est, répondit Saint Pierre, que cela lui vaut mieux : néanmoins, pour que l'on ne puisse pas conclure de mes paroles qu'il est impossible de la guérir, il lui dit : « Lève-toi promptement, Pétronille, et sers-*

nous ». Elle fut guérie aussitôt, se leva et les servit. Quand elle eut fini de les servir, Saint Pierre lui dit : « *Pétronille, retourne à ton lit* ». Elle y revint aussitôt et la fièvre la reprit comme auparavant : mais dès qu'elle eut acquis la perfection dans l'amour de Dieu, elle fut guérie complètement.

Bientôt, le comte Flaccus s'éprit d'elle. Mais la vierge, désirant rester fidèle à son Epoux céleste, lui répondit qu'elle ne consentirait pas à le suivre. Elle est morte en vierge et martyre à Rome.

Reconnue comme patronne des rois de France depuis l'époque de Charlemagne, son sarcophage qui conservait les restes de la sainte fut transféré dans la basilique pontificale par le Pape Paul I^{er} en 757. En adoptant cette sainte comme patronne nationale, la France

devient alors la première fille de l'Église comme Pétronille est la fille du premier chef de l'Église ! Les attaches de la France avec la sainte ont perduré : Louis XI avait une grande vénération pour elle, il lui adressa de ferventes prières pendant la maladie du dauphin, le futur Charles VIII. Ce dernier ayant été guéri, le roi fit embellir sa chapelle.



Aujourd'hui encore, dans la basilique Saint-Pierre, un autel lui est dédié. Cet autel est considéré comme territoire français. Chaque année, le 31 mai, jour de la fête de Sainte Pétronille, une messe est dite dans la chapelle pour la France et tous les Français de Rome y sont invités. Sainte Pétronille est représentée avec la palme du martyre, souvent en compagnie de Saint Pierre. On l'invoque pour guérir les fièvres.

Père Challan Belval +

Pour joindre les pères : Père Michel FRAMENT: +596 696 07 62 55
97p.martinique@fsspx.fr Père Nicolas CHALLAN BELVAL: +596 696 77 00 78
www.laportelatine.org Père Tristan HACHARD: +596 696 01 62 52

Horaires habituels des offices aux Antilles - Guyane

Martinique - ☎ 05.96.70.04.67

Chapelle Notre-Dame de la Délivrande - 64, rue Moreau-de-Jonnès - 97 200 Fort-de-France

- ♦ **Dimanche :** 7h00 (messe basse)
9h00 (messe chantée)
- ♦ **En semaine :** 6h30 et 11h00 (+ 18h30 le mardi)
- ♦ **Exposition du Saint Sacrement :** jeudi à 7h15 (chapelet)
- ♦ **Confessions et permanence :** du lundi au samedi de **7h30 à 10h30**
- ♦ **Doctrine chrétienne :** mardi 15, 22, 29 mai de 17h45 à 18h15
- ♦ **Catéchismes :** mercredi 9, 16, 23 mai de 14h45 à 16h30
- ☞ **Patronage :** reprise le samedi 29 septembre
- ☞ **Amis de S. Jean Bosco :** contacter le Père Challan Belval
- ☞ **MCF :** dimanche 27 mai (RDV à midi au prieuré)

Guadeloupe - ☎ 06.90.12.80.93

Chapelle Notre-Dame de Guadeloupe - 5, quai Lardenoy - 97 110 Pointe-à-Pitre

- ♦ **Dimanche :** 8h30 (messe chantée)
- ♦ **En semaine :** **vendredi** à 18h00 ; **samedi** à 6h30 ; **lundi** à 6h30
- ♦ **Exposition du Saint Sacrement :** samedi à 7h15 (chapelet)
- ♦ **Confessions :** vendredi 17h30 ; avant ou après chaque messe
- ♦ **Permanence :** samedi de **8h30 à 12h00** ; lundi de **8h00 à 12h00**
- ♦ **Doctrine chrétienne :** vendredi 18, 25 mai, 1^{er} juin de 17h00 à 17h30
- ♦ **Catéchismes :** samedi 14, 21, 28 avril de 14h30 à 16h00

Guyane - ☎ 06.96.79.57.88

- ♦ **Prochain passage :** du **9 au 21 mai 2018** (se renseigner)
- ♦ **Confessions :** durant l'heure qui précède chaque messe

POUR AIDER VOTRE PRIEURE A VIVRE

CHEQUE à l'ordre de "FSSPX" (reçu fiscal sur demande vous donnant droit à une **réduction d'impôt de 66%**. Exemple : un don de 200€ vous donne droit à une réduction d'impôt de 132€ et vous coûte réellement 68€.

VIREMENT sur notre compte à La Banque Postale (virement automatique possible)
IBAN FR10 2004 1010 2000 1151 0X01 729 BIC PSSTFRPPDF

Les prêtres vous assurent de leurs prières reconnaissantes et de leur dévouement sacerdotal et vous informent qu'une **messe mensuelle est célébrée aux intentions des bienfaiteurs et des bénévoles du Prieuré. MERCI pour votre générosité !**